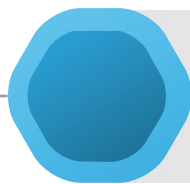


## LOGICIEL PATRIM'EXPERT

### ▶ PATRIMOINE PRIVÉ & PATRIMOINE PROFESSIONNEL

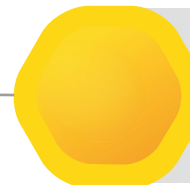
**UNE EXCLUSIVITÉ PATRIM'EXPERT :  
LE SEUL LOGICIEL QUI GÈRE LES INTERACTIVITÉS  
ENTRE LES PATRIMOINES PRIVÉ ET PROFESSIONNEL DE  
VOTRE CLIENT !**



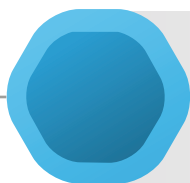
Module  
**Transmission d'Entreprise**



Module  
**Bilan patrimonial & Succession**



Module  
**Simulations Immobilières**



Module  
**Cession de fonds de commerce**

# PRÉSENTATION

## ANALYSE

### ANALYSE PATRIMONIALE

- Saisie du patrimoine
- Analyse des masses patrimoniales
- Détermination de l'actif net
- Répartition patrimoniale
- Graphes de synthèse

### ANALYSE BUDGÉTAIRE

- Saisie des flux
- Analyse et répartition du budget
- Détermination du budget disponible
- Capacité d'épargne
- Graphes de synthèse

### ANALYSE FISCALE

- Communication totale FIDU-EXPERT, DR+
- Pré remplissage des déclarations
- Déclaration 2044 ; 2044 spéciale
- Déclaration 2042
- Déclaration 2725 (ISF)
- Visualisation de l'impact des revenus sur les tranches du barème progressif
- Impressions agréées DGI
- Bouclier Fiscal

### ANALYSE SUCCESSORALE

- (Décès en premier/décès en second)
- Récupération des informations du patrimoine
  - Prise en compte des différents régimes matrimoniaux
  - Détermination de l'assiette civile/fiscale
  - Détermination de la réserve/quotité disponible
  - Gestion des donations

- Gestion des conventions matrimoniales (clauses)
- Gestion des legs
- Calcul des droits de donation/succession
- Calcul de la fiscalité des contrats d'assurance-vie avec gestion des clauses bénéficiaires (Démembrements et quasi-usufruits)
- Analyse de la fiscalité exceptionnelle (IR exceptionnel, plus-values exceptionnelles,...)
- Synthèse

### ANALYSE RETRAITE

- Saisie du cursus professionnel
- Estimation des prestations de retraite
- Calcul des réductions/majorations
- Détermination des pertes de revenus
- Saisie des souhaits
- Calcul des revenus à constituer (rentes ou retraits partiels)
- Estimation des coûts
- Graphes de synthèse

### ANALYSE PRÉVOYANCE

- Estimation des prestations de prévoyance
- Détermination des capitaux-décès nécessaires
- Saisie des souhaits
- Calcul des prestations à constituer
- Estimation des cotisations
- Évolution des prestations minimales jusqu'à la retraite
- Graphes de synthèses

## SIMULATION

### RESTRUCTURATION DE PATRIMOINE

Permet de modifier un patrimoine (bien/flux/fiscalité/ retraite/prévoyance/succession) afin de visualiser l'impact d'une mesure.

Positionnement du dossier simulé à une date antérieure ou postérieure à la date du dossier réel  
Autorise aussi la gestion de l'archivage des dossiers

### INVESTISSEMENT DANS L'ASSURANCE-VIE

- Simulation : versement unique/primes périodiques/ versements libres
- Option au terme : retraits partiels/rente viagère/sortie en capital
- Calculs effectués « à l'envers » ou « à l'endroit »
- Évolution du compte
- Fiscalité des retraits/rentes viagères

### PRÉVOYANCE

- Simulation temporaires décès : détermination des coûts/ évolution des garanties
- Simulation de constitution de revenus pour autrui temporaires ou viagers
- Simulation de constitution de rente viagère

### VIE ENTIÈRE

- Primes uniques/périodiques/vie universelle
- Estimation des cotisations /Évolution du compte



## SIMULATION TRANSMISSION

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ

## TITRE GRATUIT

DÉCÈS

- IR exceptionnel sur assurance décès
- Traitement des plus-values totales ou partielles : articles 151 septies, septies A, septies B, 238 quinquies et 41 du CGI
- Calcul des droits de succession
- Exonération de droits d'enregistrement art. 787 C

- IS exceptionnel sur assurance-décès
- Exonération de droits d'enregistrement avec affectation particulière des abattements par legs art. 787 B

DONATION

- Prise en compte de tous les types de donation
- Exonération totale ou partielle des droits d'enregistrement art. 790 A ou 787 C
- Régime de report de plus-values art. 41
- Calcul des soultes dues par le donataire reprenneur
- Possibilité de mise en société (151 octies)

- Prise en compte de tous types de donation
- Application de l'article 787 B en pleine propriété ou démembrement

## TITRE ONÉREUX

- Calcul des revenus non encore imposés
- Optimisation fiscale des plus-values par utilisation automatique des articles les plus favorables pour le cédant : 151 septies  
151 septies A  
151 septies B  
238 quinquies  
Gestion des articles ci-dessus cumulables et non cumulables

- Calcul des plus-values selon les modes de cessions :
- aux tiers
- aux membres du groupe familial avec ou sans exonération conditionnelle (150 OA 1-3)
- aux tiers avec donation préalable de la nue-propriété avant cession et réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit
- dans le cadre d'un départ en retraite (150 O D ter)
- synthèse de toutes les stratégies proposées : patrimoniales et budgétaires

## SIMULATION REINVESTISSEMENT

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ

- Réinvestissement automatique du solde net de cession sur tous types de biens (y compris démembrés)
- Calcul des revenus de l'après cession

## SIMULATION REPRISE D'ENTREPRISE

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ

- Reprise par des personnes physiques :
- À partir des caractéristiques de l'emprunt, calcul du montant maximum à emprunter et donc de la mise de fonds propres
- Reprise par une société holding dans le cadre de l'intégration fiscale :
- Investissement senior et mezzanine et prime de conversion
  - Compte de résultat fiscal et financier du holding
  - Rémunération des capitaux engagés
- Reprise partielle de la cible par un holding dans le cadre du régime mère fille :
- Compte de résultat fiscal et financier du holding

- Reprise par une personne physique
- Calcul de l'endettement par rapport aux fonds propres du reprenneur
  - Compte de résultat
  - Calcul du revenu disponible
  - Faisabilité

## MODIFICATION DU RÉGIME D'EXPLOITATION

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ

- L'objectif est de comparer les budgets disponibles dans chaque mode d'exploitation pendant la période d'activité et la retraite :
- Transformation d'un fonds libéral en SEL avec gérance majoritaire
- Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle/patiente
  - Apport en société des éléments corporels et de la clientèle/patiente dans le cadre de l'article 151 octies du CGI

- Synthèse graphique des trois modes d'exploitation (BNC/SEL achat /SEL apport)
- Transformation d'une entreprise individuelle en SARL avec gérance majoritaire
- Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle
  - Apport en société des éléments corporels et de la clientèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI

FONCTIONNALITÉS  
www.patrim-expert.com

NOUS CONTACTER  
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- **Henri Rivière** : 01 47 70 72 86 - hriviere@grouperf.com
- **Bruno Godinot** : 01 47 70 40 21 - bgodinot@grouperf.com

## LA BASE DOCUMENTAIRE GRFPATRIMOINE

Pour compléter le logiciel PATRIM'EXPERT vous bénéficiez d'un dispositif complet d'information et de veille réglementaire qui inclut :

- base documentaire approfondie composée :
- d'une documentation pratique par Fiches thématiques,
- de dossiers documentaires complets approfondis,
- d'un dictionnaire sur la gestion de patrimoine
- de modèles : plus de 65 modèles classés par thèmes pour rédiger vos actes, contrats, procès-verbaux et lettres en toute sécurité
- des B.O.I (Bulletin Officiel des Impôts) sélectionnés

- des mises à jour en continu
- 1 newsletter mensuelle

## LES ÉDITIONS

Vous pouvez éditer partiellement ou intégralement vos dossiers clients sous format WORD (version minimum 97) ou PDF.

Vous pouvez donc personnaliser et ajouter dans votre rapport vos conseils, commentaires et visuels, etc. Votre document reflètera ainsi votre professionnalisme et votre image.

## LES TARIFS

Patrimoine Privé & Professionnel	Tarif unitaire HT	Tarif unitaire TTC
Location annuelle	2 100,00 €	2 511.60 €
Forfait Installation Réseau en 1 <sup>ère</sup> acquisition	180,00 €	203,32 €
Forfait Intervention Mise en place Réseau	300,00 €	358,80 €

**La location annuelle comprend :**

- 1 assistance téléphonique « Technique et Métier »
- des mises à jour du logiciel permanente via internet
- 1 Newsletter d'information mensuelle
- 1 documentation de synthèse
- 1 base documentaire approfondi «GRF Patrimoine»
- 1 heure de prise en main en ligne la 1<sup>ère</sup> année
- 1 guide d'utilisation de la solution

